

Mars 2011

**Les pensions de retraite seront revalorisées
de 2,1% le 1er avril 2011**

La Commission économique de la Nation, qui s'est réunie aujourd'hui, a arrêté une prévision d'inflation de 1,8% pour 2011 (contre 1,5 % retenu lors de l'élaboration de la loi de finances pour 2011).

CONSÉQUENCE :

Les pensions de retraite de base versées par le régime général, les régimes alignés et ceux de la fonction publique seront revalorisés de 2,1 % au 1er avril prochain.

Ce 0,3 point de plus que la prévision d'inflation pour 2011 correspond à la différence entre l'inflation 2010, désormais constatée (1,5%), et celle prévue à la même époque l'année dernière (1,2%).



Le régime général concernait fin 2010 près de 12,9 millions de retraités, dont la pension moyenne relevant du régime général était de 609 euros.

Le minimum vieillesse, appellation commune de l'allocation de solidarité aux personnes âgées, augmentera quant à lui de 4,7% le 1er avril, a précisé Xavier Bertrand, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

CONTACT:

Email: gerard.peudennier@fnem-fo.org

tel: 01 44 16 86 46

Construisons
notre avenir

www.fnem-fo.org

www.fnem-fo.org